



*Pour publication immédiate*

## CSHBO

# Réponse à la demande pour l'école de Cayamant

**MANIWAKI, LE 21 OCTOBRE 2014 – La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais convient que les parents puissent désirer de bons services éducatifs pour leurs enfants.**

Tout en comprenant cette expression, la commission scolaire ne peut accepter que les parents de l'école Ste-Thérèse, de Cayamant, mentionnent publiquement que les apprentissages de leurs enfants ne sont pas importants pour la commission scolaire, tel que rapporté dans un hebdomadaire de la Vallée de la Gatineau la semaine dernière.

Il faut savoir que, dès le début de l'année, la commission scolaire a déjà accordé plus de ressources à l'école de Cayamant que les montants qu'elle reçoit du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour les enfants de cette école. De plus, le 7 octobre dernier, lors d'une rencontre des commissaires concernés avec l'administration, une décision a été prise en vue d'accorder d'autres ressources supplémentaires, en personnel enseignant, pour aider à l'enseignement des mathématiques dans cette école.

La décision a été prise à la lumière du décompte des effectifs du 30 septembre. Il s'avère important de comprendre que le décompte du nombre d'élèves qui est fait le 30 septembre de chaque année permet d'établir le financement réel que la commission scolaire reçoit du MELS.

La commission scolaire offre des services dans 36 municipalités de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac et doit être équitable dans les services offerts. Bien que désireuse d'offrir des services de bonne qualité, la commission scolaire est soumise, depuis quatre ans, à des coupures budgétaires très sévères et, en conséquence, les services ne sont pas illimités.

En tenant compte de ses ressources et de l'étendue de son territoire, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais conserve comme priorité les services éducatifs à offrir à ses élèves, jeunes et adultes.

-30-

Source : M. Charles Millar  
Régisseur des services administratifs et aux communications  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais  
1 (819) 449-7866, poste 16239

Site Internet : [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)